

Évaluation et recommandations

La performance économique est impressionnante...

L'économie danoise est en excellente forme, récoltant les fruits de 25 années de réforme bien gérée qui ont assuré des politiques macroéconomiques saines, un marché du travail flexible et un environnement réglementaire favorable à la concurrence. Des facteurs temporaires, comme les recettes tirées de l'exploration pétrolière, ont aussi contribué à la bonne santé des finances publiques. Après quelques années de faible croissance, l'économie a commencé de se redresser à la fin de 2003 et s'est accélérée pour atteindre un taux de croissance du PIB de 3 % en 2005. La consommation privée, les exportations et l'investissement sont en expansion. La confiance des consommateurs frôle son plus haut niveau depuis les records enregistrés il y a trois décennies. Le chômage est tombé à un creux historique et les entreprises s'attendent encore à embaucher davantage dans la plupart des secteurs de l'économie. Jusqu'ici, l'inflation des salaires a été remarquablement faible, mais cette situation pourrait changer rapidement, car des pénuries de main-d'œuvre sont manifestes dans la construction et pourraient s'étendre à d'autres secteurs.

... mais on peut craindre une situation de surchauffe à court terme...

Si l'économie danoise se porte bien, un PIB progressant à un rythme bien supérieur à son potentiel en 2005 et un écart de production nul exigent une vigilance immédiate face à un risque de surchauffe. Les prix des logements ont fortement progressé et ont majoré la croissance de la consommation d'environ un demi-point chaque année par le biais des effets de patrimoine et de la pratique de l'hypothèque rechargeable. Avec l'accélération récente des hausses des prix dans l'immobilier, la consommation privée et la construction de logements pourraient être très dynamiques jusqu'en 2007. En outre, ni le commerce mondial ni l'investissement ne donnent de signes d'affaiblissement. Les salaires devraient augmenter un peu plus rapidement que la productivité. L'an prochain et l'expérience observée dans d'autres petites économies montre qu'un scénario de surchauffe pourrait très vite s'instaurer. Il est impossible de resserrer la politique monétaire de façon autonome car, avec le régime de changes fixes, elle est *de facto* déterminée par la BCE, et elle continuera vraisemblablement de jouer un rôle d'entraînement. Dans ce contexte, les décideurs doivent être très attentifs à la façon dont l'économie évolue et se montrer prêts

à agir sans délai pour atténuer le risque de surchauffe. Les domaines ci-après devraient faire l'objet d'une attention particulière :

- En général, les stabilisateurs automatiques fonctionnent bien et la réaction conjoncturelle du solde budgétaire est la plus marquée des pays de l'OCDE, encore que, récemment, l'impôt foncier ait été gelé en termes nominaux pour chaque logement. Actuellement, seul l'impôt sur la propriété foncière non bâtie, moins élevé, évolue au gré des revalorisations, ne freinant que très légèrement l'envolée des prix de l'immobilier.
- Certains pays exportateurs de pétrole, comme la Norvège, lissent les recettes qu'ils tirent du pétrole en les versant dans des fonds spéciaux, qui font office de pare-feu entre l'économie et les fluctuations des cours. Le Danemark n'a pas établi de fonds de ce type et garde l'ensemble des recettes pétrolières dans le budget, ce qui cause d'amples variations du solde budgétaire. Il faudrait utiliser ces recettes temporaires pour réduire la dette publique et éviter une croissance excessive des dépenses publiques.
- Le marché du travail est plus flexible que dans la plupart des pays de l'OCDE, mais plusieurs facteurs freinent encore les ajustements. Les procédures administratives pour les entreprises souhaitant employer des étrangers des nouveaux États membres de l'UE ont été quelque peu assouplies, mais la réglementation reste pesante. Les lourds impôts marginaux sur le travail s'appliquent à partir de niveaux de revenu moyens et réduisent l'incitation à travailler davantage d'heures lorsque les salaires augmentent. La longue durée de versement des indemnités de chômage, en particulier pour les seniors, pourrait réduire l'intensité de la recherche d'emploi.

... et des problèmes se poseront à long terme

À terme, le vieillissement réduirait la croissance du PIB par habitant pour la ramener à moins de 1 % par an, contre une moyenne de 1¼ % durant les vingt années ayant précédé 2005. Au cours des 30 prochaines années, la population active devrait se contracter de 10 %, si les taux d'activité restent inchangés, amenant l'économie dans un régime tout à fait différent de celui des décennies récentes, qui était caractérisé par une croissance régulière de la population active. Les effectifs des enfants et des plus de 65 ans augmenteront d'un quart par rapport à ceux des actifs. Si les politiques actuelles sont maintenues, le solde du budget primaire se dégradera de 4 % du PIB au cours des trois prochaines décennies. Dans ce contexte, il faudra surmonter trois difficultés à moyen terme pour éviter un scénario de faible croissance :

- Il sera difficile de maintenir la société de bien-être d'aujourd'hui sans réformes profondes visant à augmenter l'offre de main-d'œuvre. L'accroissement des effectifs d'actifs améliore grandement les finances publiques dans les pays où les impôts sont élevés et les prestations sociales généreuses.
- Pour doper les niveaux de vie, il est capital que le Danemark continue de tirer pleinement parti de la mondialisation, le capital humain et l'innovation jouant un rôle central à cet égard.
- Des réformes sont nécessaires également dans les domaines qui sont à l'abri de la concurrence internationale, mais où les inefficiences freinent néanmoins le développement, entraînent des coûts inutiles pour les budgets publics et limitent la mobilité et la flexibilité. Un de ces domaines est celui du logement – thème traité dans le

chapitre spécial de la présente *Étude* où, malgré un certain progrès, il faut réduire encore les subventions et la réglementation.

La politique monétaire pourrait rester trop expansionniste dans le proche avenir

Le régime de changes fixes, qui reflète l'orientation monétaire de la Banque centrale européenne, reste favorable au Danemark. Il est très crédible, comme en témoignent les fluctuations modérées de la couronne autour de sa parité centrale par rapport à l'euro ainsi que les écarts minimes de taux d'intérêt. Le fait que la politique budgétaire a été maintenue jusqu'ici sur les rails, évitant la déstabilisation de l'économie, a aussi joué un rôle. Au stade actuel, avec une forte expansion au Danemark et une sous-utilisation considérable des capacités dans la zone euro, les taux directeurs de la BCE sont bien inférieurs au niveau qui serait approprié pour le Danemark et ils devraient le rester dans le proche avenir, exerçant une stimulation qui ne sera pas nécessaire durant les deux prochaines années. En outre, au cours de la dernière décennie, les modifications structurelles du marché hypothécaire ont progressivement modifié le fonctionnement de la politique monétaire. En particulier, l'incidence des taux d'intérêt à court terme sur l'économie réelle a été plus marquée. Cela tient vraisemblablement au recours accru à des prêts à taux variable, qui a accru l'exposition des ménages aux variations des taux d'intérêt à court terme, ainsi qu'à la formule de l'hypothèque rechargeable, favorisée par l'augmentation des prix des logements en période de faibles taux d'intérêt. Le bas niveau actuel des taux devrait donc avoir un effet plus important sur la demande globale et l'activité économique que cela n'a été le cas précédemment. Partant, afin d'équilibrer les politiques économiques, il sera indispensable de durcir la politique budgétaire et de prendre des mesures pour accroître l'élasticité de l'offre dans l'économie afin de contrebalancer l'impulsion monétaire, actuellement excessive.

Il faut en priorité assurer la viabilité budgétaire et ensuite alléger les impôts

Le Danemark a beaucoup progressé sur la voie de la réduction de la dette et a enregistré un excédent budgétaire de près de 4 % du PIB en 2005. La dette nette des administrations publiques était revenue à juste 10 % du PIB à la fin de 2005, contre environ 30 % du PIB il y a dix ans, et elle sera probablement éliminée d'ici à 2010. La résorption des dettes anciennes permet d'aborder dans une position plus favorable le problème du vieillissement. À terme, il faudra s'attacher à mettre en œuvre de véritables réformes pour prolonger la durée du travail. *Il conviendrait de revoir la stratégie budgétaire à moyen terme en visant de légers excédents, sous réserve que les initiatives en cours parviennent à atténuer les pressions budgétaires à moyen terme. Cette stratégie devra être mise en œuvre avec vigilance. Il faudrait ensuite poursuivre les réformes afin de permettre les réductions d'impôts nécessaires à la valorisation du travail.* Cependant, le choix du moment est important afin d'éviter une surchauffe de l'économie. Malgré l'excédent actuel, un assouplissement de la politique budgétaire n'est pas possible dans le court terme. Le gel des impôts a réussi à mettre fin à l'envolée des taux d'imposition sur le revenu à l'échelon municipal, et il est important, en parallèle, de brider la croissance des dépenses des communes.

L'offre de main-d'œuvre doit être augmentée rapidement pour empêcher la surchauffe

Outre une politique budgétaire restrictive, pour freiner la demande excédentaire, toutes les options doivent être utilisées pour libérer rapidement l'offre de main-d'œuvre, augmentant ainsi le potentiel de croissance. La tension du marché du travail crée des conditions favorables à la mise en œuvre de réformes visant à renforcer l'offre de main-d'œuvre. À cet égard, les priorités spécifiques sont les suivantes :

- Premièrement, *exploiter les gains d'efficience potentiels des fusions municipales prenant effet à compter de 2007. Les communes devraient réduire l'emploi autant que possible. Cela donnerait un coup de pouce bienvenu à l'offre de main-d'œuvre pour le secteur privé.*
- Deuxièmement, *améliorer les incitations à la recherche d'un emploi en ramenant de quatre à un ou deux ans la durée maximale de versement des indemnités de chômage, comme dans les autres pays nordiques. Par ailleurs, comme le propose le gouvernement, abolir toutes les exemptions concernant les règles applicables au versement des indemnités de chômage et à l'activation pour les plus de 50 ans.*
- Troisièmement, *utiliser plus intensément la main-d'œuvre étrangère : lever les obstacles à l'entrée de travailleurs qualifiés venant de l'étranger; accélérer les procédures administratives pour la délivrance de permis de séjour et de permis de travail aux ressortissants des nouveaux États membres de l'UE et aider les entreprises à prendre contact avec les travailleurs au chômage dans ces pays ainsi que dans d'autres parties de l'UE, où se trouvent des travailleurs qualifiés mais non employés. Certaines améliorations ont fait récemment l'objet d'un accord au Parlement.*

Mais accroître l'offre de main-d'œuvre n'est pas seulement une priorité à court terme. Il s'agit d'un enjeu à long terme et les paragraphes ci-après mettent l'accent sur les politiques nécessaires à cet égard.

Il est indispensable de relever l'âge de la retraite afin d'assurer la viabilité budgétaire

Depuis 1960, le nombre moyen d'années passées à la retraite s'est accru de moitié pour atteindre actuellement 19 et 23 ans, respectivement pour les hommes et les femmes. Cela tient notamment aux distorsions que les généreuses subventions budgétaires entraînent dans les décisions de départ en retraite anticipée. En réalité, la baisse du taux d'activité parmi les travailleurs âgés s'explique pour l'essentiel par l'extension du régime de préretraite volontaire offert aux personnes de 60-64 ans. Ce régime a été mis en place en 1979 afin de réduire le chômage et de permettre aux travailleurs usés par de longues années de travail manuel pénible de prendre une retraite anticipée; mais aujourd'hui, les bénéficiaires types sont des travailleurs qui quittent tout simplement leur emploi et qui n'ont pas de problèmes de santé particuliers. De plus, l'expérience observée dans différents pays montre que, si la demande et l'emploi globaux peuvent fluctuer temporairement, le nombre d'emplois est déterminé principalement, sur le long terme, par le nombre de personnes qui cherchent activement du travail. La récente proposition du gouvernement de relever de trois ans l'âge minimum d'accès à la retraite anticipée volontaire (qui passerait ainsi de 60 à 63 ans) et de deux ans l'âge normal de la retraite (qui passerait de 65 à 67 ans) est donc bienvenue. Ces changements s'appliqueraient aux

personnes qui ont moins de 50 ans aujourd'hui et, après une période de mise en œuvre progressive entre 2017 et 2025, l'âge de la retraite serait indexé sur l'espérance de vie. Conjugées aux autres éléments des propositions gouvernementales de réforme du système de protection sociale, ces mesures permettraient de faire face au défi de la viabilité budgétaire pendant de nombreuses années. Cependant, compte tenu des incertitudes liées à l'évolution démographique et aux autres pressions sur les dépenses, les gouvernements futurs devront être prêts à prendre les mesures nécessaires, notamment l'indexation de l'âge de la retraite sur l'espérance de vie. Toujours est-il que l'option la plus souhaitable serait de supprimer totalement le système de préretraite, comme l'a proposé la Commission de la protection sociale.

Faire en sorte que les individus actuellement en marge du marché du travail bénéficient du mouvement de reprise

Pour dix personnes pourvues d'un emploi, on dénombre un prestataire de pension d'invalidité, soit près de deux fois plus que de chômeurs. Assurer un revenu à ceux qui ne peuvent véritablement pas se débrouiller eux-mêmes est une grande réalisation de la société de bien-être même si le nombre de bénéficiaires de prestations paraît élevé en comparaison des autres pays. Des mesures ont été prises afin de réduire le flux de personnes admises à bénéficier de ce régime, mais il faudrait chercher des moyens d'éviter que le statut d'invalidité permanente ne soit accordé à des personnes ayant une capacité de travail résiduelle. À cet égard, une orientation encore plus active doit être imprimée à la politique sociale, en commençant par la prévention et la réinsertion précoce. Les bénéficiaires de pensions d'invalidité sont, dans une grande mesure, exclus de la vie active et il faudrait leur offrir davantage de possibilité de reprendre le travail. Des subventions salariales permanentes sont versées pour les emplois flexibles, qui sont populaires chez les travailleurs, les autorités sociales au niveau municipal et les employeurs. Le système a été modifié en 2006 mais il est encore trop généreux et devrait être mieux aligné sur le niveau des programmes de prestations connexes de façon qu'une expansion ne soit pas trop coûteuse budgétairement. En outre, les dispositifs d'emplois flexibles devraient être revus sur une base régulière et ajustés pour tenir compte des variations dans l'aptitude au travail et les mesures de réinsertion.

La reprise actuelle est aussi une chance unique pour les groupes marginalisés comme les migrants inactifs de s'insérer sur le marché du travail. Il faudrait commencer par le grand nombre de bénéficiaires de l'aide sociale qui sont sans travail, mais ne sont pas enregistrés comme demandeurs d'emploi auprès du service public de l'emploi. La réforme du secteur public devrait être l'occasion de coordonner les efforts des services de l'emploi et des communes. Il importe aussi de s'assurer que ceux qui participent à des programmes d'activation soient disponibles pour un emploi à bref délai.

Le Danemark a bénéficié énormément de l'ouverture

Les niveaux de vie d'aujourd'hui n'auraient guère pu être atteints si l'on n'avait pas tiré parti des avantages procurés par les nouvelles technologies et de la spécialisation découlant de l'ouverture du pays et de la division internationale du travail. S'il veut

continuer d'exploiter pleinement les avantages de l'ouverture, le Danemark doit redynamiser son système d'enseignement et susciter de plus grandes interactions entre les universités et les entreprises dans le domaine de la R-D. Les autres politiques, comme les réglementations du marché du travail et des produits, sont déjà plus favorables à l'ajustement que dans la plupart des pays de l'OCDE, et l'essentiel est donc de rechercher des moyens d'améliorer le capital humain et d'augmenter l'offre de main-d'œuvre qualifiée. La R-D du secteur des entreprises a enregistré une hausse tendancielle depuis le milieu des années 90, atteignant 2 % du PIB en 2004 et des subventions spéciales ou des crédits d'impôt ne sont pas justifiés. Selon les récentes propositions du gouvernement, la R-D publique devrait représenter 1 % du PIB en 2010, des aides supplémentaires étant accordées sur une base concurrentielle.

Mobiliser les talents des jeunes

Une faiblesse essentielle est le progrès étonnamment lent de la formation de capital humain. Parmi les 25-34 ans, seuls 86 % ont achevé au moins le deuxième cycle du secondaire, contre 89 %, 91 % et 95 %, respectivement, en Finlande, en Suède et en Norvège. Malgré d'importants investissements publics dans les structures d'accueil de la petite enfance et dans l'enseignement obligatoire, le Danemark semble rencontrer de grandes difficultés pour mobiliser les talents de l'ensemble des jeunes et une grande partie d'entre eux – y compris un grand nombre de migrants de la deuxième génération – semblent ne pas s'intégrer au système scolaire et le quitter avec seulement un savoir de base limité. Certaines mesures sont prises actuellement. Une évaluation plus fréquente et plus systématique des résultats des étudiants contribuera à détecter les problèmes d'apprentissage à un stade précoce. Permettre aux enseignants de se spécialiser davantage améliorera les résultats de l'éducation, surtout dans des disciplines comme les sciences, où le niveau de formation au Danemark figure parmi les plus médiocres de l'OCDE. *Les efforts faits pour améliorer l'enseignement obligatoire devraient se poursuivre, notamment en renforçant le contenu pédagogique de l'année préparatoire pour les enfants de 6 ans et en ciblant ou en supprimant la dixième classe facultative. Davantage de possibilités d'apprentissage devraient être offertes, éventuellement en augmentant le remboursement pour les entreprises prenant des apprentis grâce à des contributions plus élevées de tous les employeurs.* Le gouvernement et les partenaires sociaux sont convenus d'augmenter les ressources consacrées à l'apprentissage tout au long de la vie, qui est déjà très développé.

Renforcer l'incitation à acquérir des connaissances et à les utiliser de manière productive

Une imposition sur le revenu élevée et progressive réduit la rentabilité des études et affaiblit l'incitation à choisir des disciplines où les perspectives d'emploi et de gain sont prometteuses. Malgré ces facteurs et une distribution étroite du revenu, le rendement économique privé des études est améliorée par le financement public intégral des frais de scolarité et de généreuses subventions aux étudiants au titre du coût de la vie. Ainsi, une proportion relativement forte de la cohorte de jeunes poursuit des études universitaires, encore que le revers de la médaille soit la tendance à retarder de plus en plus les études. Les étudiants entrant généralement dans le troisième cycle à 23 ans et ayant tendance à prolonger leurs études, il reste trop peu d'années pour tirer les fruits des qualifications sur

le marché du travail. Pour remédier à cette situation, les bourses d'études devraient être ajustées de façon à encourager les jeunes à ne pas différer leurs études, comme le propose le gouvernement. Pour le moyen terme, un dispositif par lequel les frais de scolarité et les subventions au coût de la vie sur l'ensemble de l'enseignement tertiaire seraient traités comme un prêt à rembourser une fois le diplôme obtenu devrait être mis en place afin d'améliorer l'efficacité des choix d'éducation et d'accroître la réactivité des universités aux besoins des étudiants. En accordant des déductions d'impôt au titre du remboursement, ce système de prêts peut remédier aux incitations actuellement négatives qui amènent les diplômés à quitter le pays ou à travailler peu d'heures, sans réduire le rendement économique individuel des études.

La réforme fiscale devrait encourager l'offre de main-d'œuvre, notamment de travailleurs qualifiés

Les Études précédentes ont noté que le niveau élevé des impôts marginaux pèse sur la durée horaire du travail et pourrait encourager le travail « informel » surtout dans des secteurs comme la construction. Les allègements fiscaux mis en place en 2004 pour les personnes ayant un revenu faible ou intermédiaire allaient dans le bon sens mais le problème reste particulièrement prononcé pour les revenus moyens ou juste supérieurs à la moyenne, pour lesquels le taux supérieur de l'impôt sur le revenu, associé aux cotisations sociales et aux impôts sur le revenu et la consommation, aboutit à un taux d'imposition marginal de plus de 70 % pour quatre salariés à plein temps sur dix. La première priorité de la réforme fiscale visant à accroître l'offre de main-d'œuvre devrait donc être d'augmenter le seuil de revenu à partir duquel s'applique le taux supérieur d'imposition, ce qui devrait, à coût égal, renforcer davantage les incitations au travail que les réductions d'impôts à l'extrémité inférieure de l'échelle des revenus. Cette mesure améliorerait aussi le niveau moyen de compétences de la main-d'œuvre, car ce sont les travailleurs ayant des qualifications intermédiaires qui en bénéficieraient le plus. En outre, les contre-incitations à l'accumulation de capital humain seraient réduites du fait que le rendement après impôt de l'éducation serait plus élevé.

Bien que l'objectif du gel des impôts – à savoir mettre un terme à la spirale à la hausse des dépenses et des recettes publiques – soit tout à fait louable, le fait qu'il soit interprété de façon étroite deviendra de plus en plus problématique car il empêche une véritable restructuration de l'ensemble du régime d'imposition. Par exemple, il faudrait faire en sorte que l'imposition sur le revenu entraîne moins de distorsions grâce à une réforme neutre sur le plan des recettes qui viserait à augmenter l'impôt immobilier, tout en diminuant les taux d'imposition sur le revenu, au niveau intermédiaire ou supérieur. Cela améliorerait considérablement les incitations à travailler, tout en ne modifiant que de façon marginale la distribution des revenus. Cette réforme devrait être envisagée dans le cadre d'une réforme plus large de l'imposition du capital, avec laquelle les taux d'imposition effectifs sur le rendement réel varient de 25 à 100 % pour deux titres identiques, le premier étant détenu dans un régime de pension et l'autre étant détenu sous forme d'investissement liquide. En particulier l'écart entre le taux de 33 % applicable à la déductibilité des intérêts (élevé par rapport aux autres pays) et l'impôt de 15 % sur le produit des placements des fonds de pension semble encourager la planification fiscale. Tôt ou tard, une réforme de l'impôt sera fort probablement nécessaire face à l'évolution de la mobilité, des marchés financiers et

d'autres facteurs. L'actuel plafonnant de la taxe immobilière pour chaque logement au taux nominal où elle se situait en 2001 et 2002 ne saurait être une solution appropriée à long terme, car l'éloignement de l'objectif de neutralité s'accroît progressivement.

Les politiques du logement doivent être réformées

Plusieurs mesures ont progressivement libéralisé le marché du logement mais il faut poursuivre la réforme, pour deux raisons : les subventions et les dépenses fiscales sont substantielles et mal ciblées et la réglementation excessive du marché locatif pourrait empêcher la mobilité sur le marché du travail et encourager les paiements parallèles illégaux. En outre, l'offre devrait être plus réactive à la demande afin de freiner la hausse excessive des prix des logements. Une réforme de grande ampleur s'impose, mais des mesures graduelles sont aussi possibles et de toute façon préférables à l'inaction.

Libérer des ressources en réduisant les subventions au logement

En 2005, les subventions publiques directes pour le logement ont représenté 1.1 % du PIB, à quoi s'ajoutent des coûts indirects considérables sous la forme de recettes fiscales perdues. C'est là un pourcentage beaucoup plus important qu'en Suède, pays voisin, et énorme aussi en comparaison des autres pays. Ces subventions devraient être réduites puisque l'offre de logement est élevée par rapport aux autres pays et l'incidence sur la distribution n'est pas bien ciblée. La réforme pourrait comporter différents aspects :

- *Accroître l'impôt foncier pour les logements occupés par leur propriétaire de façon à le rendre neutre par rapport à la valeur de la déductibilité fiscale des intérêts, de préférence en liaison avec une réforme plus générale de l'imposition du revenu du capital.*
- *Supprimer progressivement les exemptions fiscales pour les coopératives.*
- *Mettre fin aux aides fiscales accordées aux placements des fonds de pension dans les logements neufs privés à vocation locative ainsi qu'à l'exemption fiscale pour le rendement tiré par les fonds de pension des biens immobiliers achetés antérieurement.*
- *Remplacer les aides générales aux coopératives de logement par une aide ciblée à l'intention de ceux qui sont considérés par les services sociaux municipaux ou de toute autre manière comme ayant véritablement besoin d'une aide publique au logement. Accroître le rôle des communes dans l'allocation de logements. D'un point de vue budgétaire global, le Fonds national pour la construction de logements devrait être intégré dans le budget de l'administration centrale.*
- *Reconsidérer le montant et le ciblage des aides au logement individuelles afin de réduire le niveau élevé des taux effectifs d'imposition marginale que suppose leur retrait. Réformer le système en le reliant au niveau approprié des loyers dans une région, et non au loyer effectivement acquittés.*

Rendre le marché locatif plus ouvert et plus flexible

Un marché locatif fonctionnant bien est important car il permet à la population de faire des choix non biaisés en ce qui concerne à la fois le logement et la structure de leurs actifs. La distribution du revenu résultant de la réglementation actuelle des loyers dans la partie

ancienne du secteur locatif privé et dans le logement social n'est pas bien ciblée et réduit la mobilité, avec des effets négatifs sur le marché du travail. Les mesures devraient viser la libéralisation des loyers, la pleine prise en compte des coûts et la libéralisation des prix des parts de coopératives :

- *Permettre de fixer librement les loyers dans le secteur locatif privé eu égard aux conditions du marché en allégeant progressivement la réglementation des loyers.*
- *Laisser les locataires de logements sociaux payer des loyers qui reflètent mieux les différences du point de vue de la qualité, du site et de la demande.*
- *Supprimer la réglementation des prix pour les parts de coopératives de logement – comme en Norvège. Une telle libéralisation génère des plus-values et la part correspondant aux subventions publiques à la construction ou aux subventions au titre de la rénovation urbaine pourrait être reversée à l'État et aux communes.*

*Rendre l'offre plus réactive à la demande
dans le secteur des logements occupés par leur
propriétaire*

Actuellement, les prix des logements sont élevés par rapport aux coûts de la construction, ce qui incite à construire des logements neufs. Dans la plupart des régions du pays où les prix augmentent, la construction progresse rapidement. Mais cette évolution est moins marquée dans la région de Copenhague. Il existe des zones rurales non construites dans un périmètre de 30 km autour du centre-ville mais, du fait de réglementations de zonage sévère associées à des procédures administratives lourdes et à des réticences locales, un grand nombre de petites communes entourant Copenhague ne se sont pas suffisamment développées pour répondre à l'augmentation de la demande dans l'ensemble de la région de la capitale. *Les communes pourraient se voir accorder davantage de marge de manœuvre pour emprunter afin de financer l'infrastructure, les écoles et d'autres services du même type lorsque de nouveaux terrains sont ouverts à la construction. Des mécanismes comme le péage routier permettraient peut-être aussi à l'investissement dans les infrastructures de mieux répondre aux besoins, tout en évitant dans le même temps les problèmes d'encombrement.*

Table des matières

Résumé	8
Évaluation et recommandations	11
Chapitre 1. Les réformes peuvent contribuer à soutenir la croissance	21
Le risque de surchauffe à court terme s'accroît	22
Les perspectives à moyen et long terme sont relativement médiocres	39
Une croissance de la productivité médiocre, mais une amélioration tendancielle des termes de l'échange	46
Tirer pleinement profit de la mondialisation	49
Notes	53
Bibliographie	56
Annexe 1.A1. Bilan des réformes structurelles	59
Annexe 1.A2. Les principales propositions de réforme de la Commission des affaires sociales	64
Annexe 1.A3. Analyse de la transmission monétaire	69
Chapitre 2. Accroître l'offre de main-d'œuvre pour préserver la protection sociale ...	71
Accroître l'emploi des travailleurs intégrés	72
Mieux intégrer les catégories en marge du marché du travail	79
Tirer parti de l'arrivée de travailleurs des nouveaux États membres de l'UE.	87
Conclusions	89
Notes	91
Bibliographie	92
Annexe 2.A1. Les intentions du gouvernement en matière de réforme de la protection sociale	94
Chapitre 3. Accroître le capital humain et mieux l'utiliser	99
Améliorer les services d'enseignement	100
Mieux faire coïncider les incitations individuelles avec les besoins de la société en matière d'enseignement supérieur	103
Conclusions	114
Notes	115
Bibliographie	116
Annexe 3.A1. La stratégie du gouvernement pour l'adaptation à la mondialisation	118
Chapitre 4. Logement – moins de subventions et plus de souplesse	123
Principales caractéristiques institutionnelles	125
Libérer des ressources en réduisant les aides	128
Rendre le marché locatif plus ouvert et plus flexible	137
Réactivité de l'offre et évolution du marché hypothécaire dans le secteur des logements occupés par leur propriétaire	148
Conclusion	158

Notes	159
Bibliographie	162
Annexe 4.A1. Bilan des réformes de la politique du logement	165
Annexe 4.A2. La politique danoise du logement dans une perspective historique ..	167
Annexe 4.A3. Les associations de logement	170
Annexe 4.A4. Évolution de la réglementation des loyers au Danemark	173
Annexe 4.A5. La fiscalité de l'immobilier	176
Annexe 4.A6. Les déterminants des prix réels des logements	178
Annexe 4.A7. Aménagement du territoire, urbanisme et zonage	179
Annexe 4.A8. Le marché hypothécaire	181

Encadrés

1.1. La validité des statistiques nationales dans un contexte de mondialisation – Comment les exportations d'énergie et les transports maritimes contribuent à la balance des opérations courantes	25
1.2. Évolution récente des rendements obligataires au Danemark	31
1.3. Impôts fonciers et instabilité des prix des logements	38
1.4. Éoliennes – La fourniture d'une aide n'est désormais plus justifiée, compte tenu de la hausse des prix de l'énergie	52
2.1. Prérétraite volontaire – régime actuel et propositions de réforme	77
2.2. Résumé des recommandations sur la réforme de la protection sociale et sur l'offre de main-d'œuvre	90
3.1. Comment concilier la participation financière des étudiants avec une structure fiscale nordique	111
3.2. Résumé des recommandations relatives au capital humain	114
4.1. Initiatives prises par le gouvernement pour renforcer l'intégration et résorber les ghettos	146
4.2. Recommandations pour la politique du logement	157

Tableaux

1.1. Demande, production et prix	27
1.2. Solde budgétaire effectif et structurel	36
1.3. Instabilité des prix réels des logements	38
2.1. Affections mentales parmi les titulaires de la pension d'invalidité	81
2.2. Travailleurs migrants en provenance des nouveaux États membres de l'UE ..	88
3.1. Taux de rendement interne privé de l'enseignement supérieur	104
4.1. Segments du marché et offre de logements	127
4.2. Synthèse de la réglementation du marché du logement au Danemark et des aides accordées dans ce domaine	128
4.3. Aides publiques au logement directes et indirectes	130
4.4. Taxe foncière : taux requis pour garantir la neutralité par rapport à un placement financier	132
4.5. Réglementation des loyers dans différents pays	138
4.6. Déterminants des avantages d'un logement locatif, pour l'occupant	140
4.7. Durée d'occupation prévue des logements dans le secteur locatif privé	141
4.8. Composition de la population du parc locatif social des zones urbaines défavorisées, 2004	145
4.9. Impact sur les finances municipales en cas d'installation d'une famille	152

4.A4.1. Nombre de locations privées relevant des différents régimes de réglementation	174
4.A6.1. Un modèle à correction d'erreur des prix réels des logements	178

Graphiques

1.1. Principaux indicateurs macroéconomiques	23
1.2. Contribution des transports maritimes et des exportations de pétrole à l'excédent de balance courante	25
1.3. Tensions sur le marché du travail	28
1.4. Taux de change de la couronne vis-à-vis de l'euro	29
1.5. Écart de taux d'intérêt entre le Danemark et l'Allemagne	31
1.6. Taux d'intérêt indiqués par la règle de Taylor pour le Danemark et les pays de la zone euro.	32
1.7. Réaction du PIB à une augmentation des taux d'intérêt	33
1.8. Prix des logements	34
1.9. Corrélation entre le coin fiscal et la variabilité des prix des logements	39
1.10. La croissance est soutenue, mais elle va se ralentir à moyen terme.	40
1.11. Taux d'activité : comparaisons internationales	42
1.12. La durée du travail est faible parce que les impôts sont élevés.	45
1.13. Productivité	47
1.14. Différents concepts de PIB	48
1.15. Les dépenses de R-D continuent d'augmenter	50
1.16. Services à forte intensité de connaissances	51
1.A3.1. Danemark : réaction du PIB à une hausse des taux d'intérêt ¹	70
2.1. Liens des personnes âgées avec le marché du travail	73
2.2. Impôt implicite sur la poursuite de l'activité	75
2.3. Dans les pays où les personnes âgées sont sur le marché du travail, elles obtiennent généralement un emploi.	75
2.4. Chômage des personnes âgées dans les pays nordiques	76
2.5. Couverture et générosité des pensions d'invalidité des personnes d'âge actif par rapport au nombre de bénéficiaires	80
2.6. Effets sur l'emploi des propositions de la Commission des affaires sociales	89
3.1. Niveau de formation par rapport aux autres pays nordiques	101
3.2. Les jeunes commencent leurs études supérieures tardivement	105
3.3. Taux marginaux d'imposition	107
4.1. Structure d'occupation en fonction de l'âge du parc de logements	126
4.2. Budget des aides au logement dans les pays nordiques	131
4.3. Distribution des avantages de la réglementation des loyers pour les occupants	139
4.4. Logements sociaux vacants	143
4.5. Proportion de locataires issus d'une minorité ethnique	144
4.6. Investissement résidentiel et parc de logements	149
4.7. Évolution régionale des prix des maisons individuelles et investissement résidentiel	149
4.8. Investissement dans les maisons individuelles	150
4.9. Prix des logements par rapport aux coûts de la construction	151
4.10. Situation financière des ménages	154
4.11. Endettement hypothécaire par type de crédit	155
4.A4.1. Évolution des loyers	174
4.A8.1. Recours aux liquidités hypothécaires	182

Cette Étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays membres.

La situation économique et les politiques du Danemark ont été évaluées par le Comité le 20 avril 2006. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et finalement approuvé par le Comité plénier le 4 mai 2006.

Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par Jens Lundsgaard, Felix Hüfner et Espen Erlandsen sous la direction de Andreas Wörgötter.

L'étude précédente de la Suède a été publiée en mars 2005.

STATISTIQUES DE BASE DU DANEMARK

LE PAYS

Superficie (km ²)	43 560	Principales agglomérations, 2004, en milliers	
Superficie agricole (km ²)	28 900	Copenhague	1 087
		Århus	229
		Odense	146
		Ålborg	122

LA POPULATION

Population, janvier 2006, milliers	5 427	Emploi total, 2005, en milliers	2 710
Nombre d'habitants au km ²	126	Par secteur :	
Accroissement naturel net (moyenne 2000-2004, milliers)	7.5	Agriculture	92
Taux d'accroissement naturel net, 2004 (pour 1 000 habitants)	1.8	Industries manufacturières	401
		Construction	170
		Services marchands	1 069
		Services fournis à la collectivité, services sociaux et personnels	980

LA PRODUCTION

Produit intérieur brut, 2005		Formation brute de capital fixe, 2005	
Milliards de couronnes	1 551.5	Milliards de couronnes	322.4
Par habitant (en dollars US)	47 842	En pourcentage du PIB	20.8
		Par habitant (en dollars US)	9 942

LE SECTEUR PUBLIC

Consommation publique, 2005		Composition du Parlement	Nombre de sièges
En pourcentage du PIB	25.9	(résultats préliminaires du 10 février 2005)	
Recettes courantes des administrations publiques		Libéraux	52
En pourcentage du PIB	56.4	Sociaux-démocrates	47
Formation brute de capital fixe des administrations publiques		Parti populaire danois	24
En pourcentage du PIB	1.8	Conservateurs	18
		Sociaux-libéraux	17
		Socialistes populaires	11
		Alliance de gauche	6
		Atlantique du Nord	4
		Total	179
Dernières élections générales, 8 février 2005		Prochaines élections générales, 8 février 2009 (au plus tard)	

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations, 2005		Importations, 2005	
Exportations de biens et services		Importations de biens et services	
En pourcentage du PIB	48.6	En pourcentage du PIB	43.9
Principales exportations de marchandises		Principales importations de marchandises	
En pourcentage du total		En pourcentage du total	
Produits agricoles	9.0	Biens intermédiaires pour l'agriculture	2.1
Produits manufacturés	73.5	Autres biens intermédiaires	39.1
Dont : Machines et instruments	26.6	Combustibles et lubrifiants	6.6
Autres produits manufacturés	46.9	Biens d'équipement	14.1
Combustibles, etc.	17.5	Matériel de transports	6.9
		Biens de consommation	28.4

LA MONNAIE

Unité monétaire : Couronne		Unités monétaires par dollar	
		Moyenne, 2005	6.003
		2 mai 2006	5.898